

le gometzien Flash

LE MAGAZINE DE GOMETZ LA VILLE www.mairie-gometzlaville.fr

Soutenez nos projets

Pour obtenir des financements régionaux

La Région Île-de-France soutient les initiatives en subventionnant les projets écologiques locaux et offre la possibilité à nous tous les Franciliens de devenir acteurs de l'environnement. Nous pouvons ainsi prendre part à une démarche citoyenne régionale en nous investissant dans la promotion d'un projet de portée environnementale améliorant notre quotidien.

Pour la première fois, votre municipalité a décidé de présenter 2 dossiers pour cette opération « Budget Participatif Ecologique de la Région Île-de-France ». Ils ont été validés et sélectionnés pour concourir cette année ! Si nous remportons le vote, la région subventionne jusqu'à 10.000 € par projet sélectionné.



PROJET 1 : Remplacer les ampoules incandescentes par des lanternes à LED et moduler la puissance de l'éclairage public.

Moderniser avec des lanternes à LED bipuissance l'éclairage public de 6 quartiers de notre ville (soit 87 luminaires), correspondant à la dernière tranche du programme pluriannuel de passage en LED de la commune. Le but est d'améliorer l'efficacité de l'éclairage pour les riverains tout en diminuant de 70% de la consommation d'électricité. Ce système offre la possibilité de réduire la puissance voulue aux heures souhaitée. La commune a voté pour l'extinction de la lumière entre 1h et 6h du matin pour éviter la pollution lumineuse et respecter la vie nocturne de la faune.



PROJET 2 : Améliorer l'isolation des ouvrants de l'hôtel de ville pour un bâtiment plus respectueux de l'environnement et pour générer des économies financières.

L'installation de fenêtres double vitrage contribue à la réduction d'émission de gaz à effet de serre tout en abaissant la déperdition de chaleur et ainsi la consommation d'énergie. On peut espérer 20% de réduction de consommation d'énergie pour le chauffage.

Nous choisirons une entreprise locale travaillant avec des matériaux de fabrication française.

Un projet simple et bénéfique pour tous !

Pour voter, rendez-vous au verso ! =>



Votez avant le 8 mars

Pour que 3 projets soient financés

■ Qui peut voter ?

Les votes sont ouverts à tous les Franciliens de plus de 15 ans résidant, travaillant ou étudiant en Ile-de-France. Votre seul vote ne suffira pas ! Il faut donc que vous sollicitez amis, voisins et tous les membres de votre famille... car chaque vote compte !

■ Comment voter ?

Pour voter, il vous suffit de :

- créer un compte sur la plateforme
- sélectionner chacun des projets
- voter
- = 3 étapes qui prennent moins d'une minute !

Cliquez directement dans votre navigateur les adresses des projets :

- Projet 1 : Modernisation de l'éclairage public

<https://budgetparticipatif.smartidf.services/projects/le-budget-participatif-ecologique-2eme-session/collect/depot-des-projets/proposals/modernisation-de-leclairage-public-avec-lanterne-bipuissance>

- Projet 2 : Rénovation thermique de la mairie avec fenêtres double vitrage

<https://budgetparticipatif.smartidf.services/projects/le-budget-participatif-ecologique-2eme-session/collect/depot-des-projets/proposals/remplacement-des-fenetres-simple-vitrage-de-lhotel-de-ville-par-des-fenetres-double-vitrage>

- Projet 3 : Les serres de Beaudreville

<https://budgetparticipatif.smartidf.services/projects/le-budget-participatif-ecologique-2eme-session/collect/depot-des-projets/proposals/les-serres-de-beaudreville>

Votez pour les 3 projets !

Les projets qui auront obtenu le plus de voix seront déclarés lauréats jusqu'à épuisement du budget alloué pour cette deuxième session du budget participatif écologique de la Région Ile-de-France.

Pour nous permettre de bénéficier de ces financements, il faut qu'un maximum de personnes votent pour nos projets. 723 projets sur toute la région ont été déposés, dont certains ont déjà enregistré plus de 300 votes !

Gometziennes, Gometziens, le sort de ces projets est entre vos mains ! D'avance merci pour votre soutien !



PROJET 3 : Les serres de Beaudreville : de friches à incubateur agricole... Une friche transformée en un espace tiers lieu / incubateur agricole au sein du Parc Naturel de la Vallée Chevreuse.

Transformer des serres abandonnées en incubateur et tiers lieu agricole pour accompagner des porteurs de projets innovants, produire des agrumes, des champignons, des anciennes variétés de légumes et du miel. Transformer les produits locaux pour les distribuer en circuit court au plus près des locavores. Faire participer les habitants aux activités ou par le biais d'ateliers de formation/sensibilisation. Le projet initié par Julien Perrin, apiculteur et biologiste sélectionneur de reines est porté par une équipe de 7 acteurs/porteurs de projet (micro-pousses, aquaponie, champignons...) regroupés au sein de l'association "Faire vivre les serres de Beaudreville".

L'aide demandée en soutien de grand projet est destinée à financer les travaux de structure indispensables à la mise en exploitation par les porteurs de projet.

le gometzien flash

Directeur de la publication : Edwige Huot-Marchand

Responsable de la rédaction : Edwige Huot-Marchand
et le comité de rédaction

Création et réalisation : Estelle Guyot

Editeur : Mairie de Gometz la Ville
91400 Gometz la Ville
<http://www.mairie-gometzlaville.fr/>

Impression : Imprimerie de la CCPL - N°ISSN 1279-9564

